



# Le Chœur de Lozère

## Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18/11/2023

La séance est ouverte à 11h

18 membres présents et 2 pouvoirs constituent une majorité simple des membres de l'association, et permettent de fonctionner (art 13 des statuts)

La séance débute par l'approbation des rapports de l'année écoulée:

Sur le plan financier, le compte de résultat provisoire exprime au 31 octobre 2023 un léger déficit qui sera comblé avant la fin de l'exercice par des subventions non encore versées au jour de l'Assemblée. Les mouvements financiers pour 2023 sont de montants comparables à ceux de 2022 et les efforts de l'association permettent cette année encore l'équilibre, même fragile.

Les cotisations annuelles sont maintenues à 70 euros.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le rapport moral de la saison 2023 évoque les différents concerts donnés, prévus initialement, ainsi que notre prestation supplémentaire à St Paul-le-Froid le 2 septembre 2023. Ce bilan d'activité ne soulève pas d'observations.

Nous abordons alors l'activité prévue pour la fin d'année et le programme 2024.

Véronique BOYER a fait le nécessaire pour répondre à l'invitation de l'association du Téléthon, au profit duquel nous donnerons un concert le 9 décembre 2023 à Mende.

Nous rappelons le projet d'intervention dans les écoles pour faire découvrir l'opérette aux élèves du primaire. Ce projet devra faire l'objet d'une demande de subvention liée à cette action, complémentaire de celles demandées pour le fonctionnement de l'association.

Isabelle MARTIN JEUX reformule la possibilité de chanter à Lanuejols, éventuellement en association avec une manifestation patrimoniale.

[www.choeurdelozere.fr](http://www.choeurdelozere.fr)

Chez Emmanuelle VARO, Rue du Pré Vival 48000 MENDE.



# Le Chœur de Lozère

Est évoquée par Marie-Claude CHEVALIER la possibilité d'inclure des fragments de nos messes chantées dans l'office dominical; le clergé mendois n'étant pas preneur, une proposition sera exprimée auprès du curé de Florac.

Il est rappelé que les concerts « La Périchole » donnés en mai 2024 aux théâtres de Mende et de Florac le sont sous l'égide du Chœur de Lozère, il est donc demandé à l'ensemble des choristes de s'impliquer pour leur réussite, et de se joindre à l'association Musica Lyrica pour cette manifestation.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration, démissionnaire, est réélu à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le Président

La Secrétaire de séance

Mme GUILLON-VIALLON Christine

[www.choeurdelozere.fr](http://www.choeurdelozere.fr)

Chez Emmanuelle VARO, Rue du Pré Vival 48000 MENDE.